

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72-566/SG/CG approuvant une délibération arrêtant pour l'exercice 1972 le budget du Service médical interentreprises .

n° 72-566/SG/CG

Ministère  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication  
12 avril 1972

Numéro JO  
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro  
25 avril 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 3-72/SMI du 20 janvier 1972 du conseil d'administration du Service médical interentreprises portant adoption pour 1972 d'une part-du budget de fonctionnement, s'élevant à 39.830.000 FD, d'autre part des dépenses en Capital pour Un montant de 71.700.000 FD.